Solidaires DOUANES
Section de Lyon

À BRAS LE COR

# ELECTIONS MASSE 2017 : UN BIEN(FAIT) COMMUN MENACÉ !

Initialement prévues le 31 mai 2016, les élections Masse avaient été annulées et reportées de près d'un an et demi, décision prise unilatéralement à moins d'une semaine de la date butoir de dépôt des listes. La raison ? Avec le nouveau découpage administratif de certaines régions, il y avait nécessité de revoir les découpages de quelques CTM. Lorsque les syndicats avaient soulevé ce problème trois mois plus tôt, l'administration leur avait ri au nez avant de se retrouver finalement elle-même… le bec dans l'eau.

Le 19 octobre prochain, nous voterons donc tous pour désigner les représentants du personnel au Conseil d'Administration (au national) et à la Commission Territoriale de la Masse (au local).

## Un nouveau ressort territorial, un nombre d'élus en baisse

En 2016, il était prévu qu'il n'y ait pas de changement au niveau du ressort géographique de la CTM de Lyon, contrairement aux deux dernières élections.

En 2017, la donne a changé. Après les fusions successives de la CTM de Lyon avec celle d'Auvergne, puis celle de Chambéry lors de la dernière élection, c'est maintenant l'heure de phagocyter la CTM du Léman, nouvelle étape dans l'hyper-centralisation des structures, ce qui éloigne davantage encore les centres de décisions des parcs immobiliers. La future CTM de Lyon regroupera donc les logements sociaux de la Masse des DR d'Auvergne, de Chambéry du Léman et de Lyon.

Le second changement prévu pour ces élections : le nombre d'élus pour vous représenter sera revu à la baisse avec 8 représentants pour le CA (contre 10 auparavant) et 5 pour la CTM (au lieu de 6).

**Chronologie**

- 2010 : fusion des CTM de Lyon et d'Auvergne

-2013 : fusion des CTM de Lyon et de Chambéry

- 2017 : fusion des CTM de Lyon et du Léman

## Un parc de logement disparate

La Masse ne connaît pas seulement une « érosion » sur le nombre de représentants du personnel prêts à la défendre, mais également sur l'ensemble du parc de logements qui se réduit de plus en plus. C'est le cas par exemple à Modane où un des bâtiments est en vente alors que tous les logements sont actuellement occupés et des arrivées de nouveaux collègues sont prévues...

Ce qui caractérise le plus la CTM de Lyon, c'est une très grande disparité géographique des logements sociaux. Les deux tiers

des logements vont se trouver sur la seule DR d'Annecy, un quart sur la DR de Chambéry, toutes deux directions à majorité Surv et avec un niveau de loyers très élevé. Le reste des logements se situeront tous sur la DR de Lyon avec les cités de Romans et de la rue Smith.

Il existe de véritables déserts comme la DR d'Auvergne qui ne possède plus aucun logement ou encore Grenoble qui n'en possède pas non plus malgré la présence de deux gros services (un bureau et une BSI).

Lyon, sans être un désert à proprement parler, est très peu doté de logements sociaux alors que le besoin est prégnant, voire grandissant avec le mouvement d'interrégionalisation que connaissent de nombreux services sur cette métropole.

## Les engagements de Solidaires douanes

Dans ce contexte difficile, Solidaires Douanes s'engage :

- à œuvrer pour une Masse des Douanes qui appartienne vraiment à tous les agents ;

- à ne jamais se résoudre à la suppression du secours de Masse et à continuer à se battre pour que tous les agents disposent d'une aide au logement ;

- à exiger une hausse importante de la subvention du Ministère pour assurer l'avenir de la Masse des Douanes et développer son parc immobilier pour mieux répondre aux besoins ;

- à s'opposer à des augmentations de loyers qui ne tiendraient pas compte de l'évolution du pouvoir d'achat des personnels qui est au point mort depuis 2010 ;

- à lutter contre d'éventuels abus dans l'établissement des provisions pour charges ;

- à défendre les locataires sur la base de règles transparentes et à refuser tout clientélisme.

**ALORS LE 19 OCTOBRE 2017, VOTEZ ! ■**

# LYON ENERGIES : TASK FORCE ONE

Ces derniers mois, les feux de l'actualité dans la direction de Lyon ont mis en exergue les difficultés dramatiques connues par le service de Lyon Energies.

## Des problèmes d'effectif récurrents

Depuis sa création en 2013, Solidaires Douanes n'a eu de cesse de répéter que ce service avait été mis en place avec un nombre d'agents sous-évalué. Pire, cet effectif initialement prévu n'a jamais été atteint en réel durant toutes ces années, et ce malgré la présence d'agents Paris spéciaux. C'est d'ailleurs à cause de cela que l'interrégionalisation effective avait, dans un premier temps, été reportée pour se mettre en place finalement en 2016.
La difficulté de trouver des personnes intéressées pour venir travailler dans ce service centralisateur (et y rester), comme dans beaucoup d'autres d'ailleurs, a alors créé des problèmes de fonctionnement insolubles, provoquant une réelle souffrance au travail et des risques psycho-sociaux accrus pour les agents en poste.
Nos interventions répétées dans l'ensemble des instances pour attirer l'attention de l'administration sur ce problème sont restées très longtemps, trop longtemps, vaines.
Et c'est à cet édifice fragile que le législateur a rajouté non pas le poids d'une pierre, mais celui d'une montagne.

## Quand la TICFE s'en mèle…

2016, c'est également la date de la mise en place d'une nouvelle réglementation sur la TICFE, alourdissant cette taxation d'un côté tout en mettant en place de possibles remboursements pour certaines entreprises. Et c'est là que le bât blesse, 29 100 entreprises en Auvergne–Rhône-Alpes possédant un code NAS de l'INSEE concerné par la TICFE.
Cette réforme fiscale a généré une charge de travail titanesque pour le service de Lyon Energies. Là où il aurait fallu *a minima* 6 agents à temps plein pour gérer l'afflux ininterrompu de dossiers, l'administration s'est obstinée à n'allouer que… 0,7 ETPT !

Pour essayer de faire face à ce raz-de-marée de paperasse, la solidarité entre agents de Lyon Energies a joué à plein. Six agents sont venus en renfort, sur une partie de leur temps de travail, aux deux agents dévolus en partie à cette mission. Tout cela s'est fait en partie au détriment du traitement des dossiers liés aux autres taxes et surtout au détriment des contrôles effectués par ce service.
La situation s'est vue compliquée davantage encore par une réglementation mouvante (certains dossiers ont été traités plus de trois fois!) et une Direction Générale hésitante… Ce n'est qu'en avril 2017 qu'elle a **ENFIN** défini la notion de valeur ajoutée servant de base à toute cette réglementation ! Obligation par conséquent de réexaminer **TOUS** les dossiers déjà traités jusqu'alors…

## Du ras-le-bol naît l'action

Epuisés, surmenés, les agents de Lyon Energies nous ont alors sollicités en mai dernier pour que nous relayions leur mal-être au plus haut. Un tract intersyndical a alors été écrit et diffusé au niveau local, mais aussi au niveau national pour Solidaires Douanes. Le clou a été enfoncé un peu plus par le biais d'un courrier de nos secrétaires généraux envoyé au directeur général sur ce problème, d'autant que la situation s'est révélée tout aussi dramatique dans tous les services de fiscalité énergétique centralisés de France.
En parallèle, les agents ont signé un courrier collectif adressé VH au directeur général pour tirer un peu plus la sonnette d'alarme.
Et ils ont finalement été entendus. Le directeur régional est venu les rencontrer (même s'il a affirmé qu'il en avait l'intention avant même la parution du tract). Il aura fallu attendre pas loin d'un an et demie pour que ce problème soit enfin pris en considération par nos hiérarques et des solutions recherchées…

## La solution miracle : ask for task force !

Sans doute une réminiscence du passage de notre directrice interrégionale chez les militaires, **LA** solution envisagée est la création d'une « task force » entièrement dédiée à la TICFE. Les bons soldats désignés contre leur gré pour y participer suppléent le manque d'anticipation et de clairvoyance de l'administration dans le cadre de ce projet de centralisation. C'est un véritable concept d'agents « Lyon spéciaux », sans statut ni primes bien sûr, qui est ainsi créé pour une durée temporaire (du moins nous l'espérons) de 5 mois.
Et ces agents, pas vraiment volontaires, ont été pris dans des services déjà exsangues, jugés sans doute non prioritaires (CROC CO, PAE, SRE, comptabilité), reportant leur charge de travail sur leurs collègues avec le risque de créer de nouvelles situations intenables.
Mais nous allons une fois de plus passer pour des pessimistes indécrottables : le directeur général lui-même applaudit des deux mains cette initiative dans son courrier en réponse aux agents de Lyon Energies, mais également dans la lettre du conseil d'administration des 3 et 10 juillet 2017. Mieux, il annonce d'ores et déjà que dès l'année prochaine le nombre de demandes de remboursements va fortement baisser. Nul n'étant prophète en son pays (ou son administration), son avis ne semble pas vraiment partagé par les agents travaillant à Lyon Energies qui s'inquiètent dès maintenant de « l'après task force », simple petite pause pour respirer qui ne résout aucun de leurs problèmes…
Solidaires Douanes partage cette inquiétude, mais également celle de voir s'installer dans la normalité la création de telles « forces d'appui » pour suppléer l'imprévoyance de l'administration dans toutes ses réformes centralisatrices : aujourd'hui Lyon Energies, demain la Recette Interrégionale ou le CSP ? ■

**IL A OSE LE DIRE…**

« *Il existe de faux R(isques) P(sycho) S(ociaux)* [ndlr : nous n'avons toujours pas compris de quoi il pouvait bien s'agir] *et de vrais RPS provoqués par la lecture des tracts syndicaux* ».

C'est en ces termes que le conseiller de prévention de la DI Auvergne-Rhône-Alpes a présenté en CHS-CT le DUERP PAP de notre direction.

C'est une façon plutôt inélégante de nier que si RPS il y a, c'est (tout de même) à cause de la situation anxiogène que connaît notre administration en réforme permanente depuis plus de 20 ans et que si les tracts syndicaux ne respirent certes pas l'optimisme, ils sont le reflet de ce que ressentent les agents et non pas les précurseurs de leur mal-être.

# DR D'AUVERGNE : CEUX QUI L'OUVRENT… ET CEUX QUI LA FERMENT !

Faisons un bond dans un passé pas si lointain, à une période heureuse et insouciante où on ne fermait pas les services douaniers, bien au contraire.

## D'une naissance sous les meilleurs auspices…

Transportons-nous en 1966, jour de l'inauguration de la DR d'Auvergne. Imaginons la scène : les gabelous sont présents bien sûr, fiers de leur toute récente direction régionale, œuvre d'un architecte local, qui va enfin s'installer rue de Rabanesse. Combien ils ont pu annoncer avec orgueil l'utilité d'une circonscription en cette terre auvergnate. Combien cela a dû être commenté localement par les autorités et personnels présents. Combien d'articles rédigés à vanter la nécessité d'un tel service de proximité. Combien de «parrains et marraines» bienveillants se sont alors penchés sur le berceau de la rue de Rabanesse pour cette naissance, lui prédisant une belle et longue vie. Que de réjouissants augures aujourd'hui voués aux gémonies.

## … à un enterrement de seconde classe

Hélas, aujourd'hui, on est bien loin en effet de cette belle image d'Epinal ! Si de nouvelles festivités peuvent éventuellement être envisagées par le directeur régional de Clermont et la directrice interrégionale d'Auvergne-Rhône-Alpes, ce sera pour un pot de fermeture… Fermeture annonciatrice sans aucun doute de nombreuses autres.

Economisons-nous les turpitudes administratives et fausses déclarations en tout genre qu'on a pu lire ou entendre tout au long de ces derniers mois. Une chose est sûre aujourd'hui : le directeur actuel possède une volonté féroce de mener à bien, mais aussi mal que possible, sa « vraie » mission qui est de la fermer… la DR d'Auvergne. Il l'a même dit, avec aplomb et sans complexe, à la télévision la veille de la grande manifestation douanière prévue dans les rues de Clermont-Ferrand le 23 mars dernier.

Et si, quelques temps plus tard, le DG, lors de sa visite à Marseille et devant un parterre de fleurs (la haute hiérarchie locale) et de cactus (les syndicats) annonçait qu'il n'est pas dans ses cartons de fermer les DR, d'aucuns (parmi les cactus) lui ont rappelé l'annonce faite par le DR sus-mentionné au journal de France 3 Auvergne.

## Solidaires Douane est CONTRE cette mort annoncée

A être trop terre-à-terre on fini par y perdre son patois auvergnat. Il faut deviner que c'est une ère d'une communication nouvelle qui s'ouvre, une ère où il va falloir comprendre les messages subliminaux. Notre message, lui, n'a rien de subliminal.

NON ! Monsieur Coper, vous ne gagnerez pas en fermant le bureau d'Aurillac et en précipitant les fermetures de ceux du Puy-en-Velay et de Moulins !

NON ! Mesdames Debaux et Cornet vous n'avez pas su convaincre lors de votre passage en terre arverne le 10 mars 2017 !

Certes vous avez, tous les trois, ce sentiment de

vaincre en imposant votre volonté *ex abrupto*, mais le seul constat que nous ferons si vous menez à bien ce travail de destruction, c'est que nous sommes tous perdants. En tout premier lieu, l'État lui-même qui abandonne ses administrés provinciaux au prétexte que la dématérialisation va tout solutionner. Ne parlons même pas du manque à gagner pour lui sans plus personne pour percevoir la fiscalité et surtout contrôler les manquements éventuels… Puis les administrés qui vont subir rapidement les effets néfastes de « cette opération », soit parce qu'ils ne trouveront plus d'interlocuteur à leurs requêtes, soit parce qu'ils subiront tôt ou tard les impacts d'une fraude à grande échelle (sanitaire par exemple) qui finira malheureusement par leur tomber dessus. Et enfin tous les agents auvergnats, quel que soit leur grade.

**Véritable symbole de ce travail de sape, le PSD est une absurdité que nous ne cessons, et ne cesserons jamais, de dénoncer et de combattre.**

## De l'optimisme en toute chose ?

Difficile dans ce désastre de trouver une once de cet optimisme si cher à notre directeur général. Ce dernier s'offusque en effet parce que les organisations syndicales dénoncent son manque d'engagement à la défense de notre administration et sont, selon lui, responsables du maintient d'un climat morose.

Il est vrai que l'environnement social, sécuritaire, ainsi que le contexte économique français, se prêtent particulièrement à un état d'euphorie collective ! Comme il va être aisé à un agent dont le service ferme de rebondir, à 50 ans ou plus, dans une autre administration ! Combien il est valorisant et stimulant d'abandonner sa famille, sa maison, son cercle d'amis pour recommencer une nouvelle vie de célibataire géographique quand on est un nanti de catégorie C ou B !

Et bien non, monsieur Gintz, nous ne sommes pas des pessimistes ! Nous ne sommes que les témoins de vos actes, des sonnettes d'alarme avant, ne le souhaitons pas, de devenir des trompettes de Jéricho… auxquelles pourtant vous vous entêtez à rester sourd.

Où voir un signe encourageant quand cette même administration lance en pâture des postes non douaniers aux agents de la DR d'Auvergne en leur disant poliment de se « dé… brouiller » ? Comment interpréter le fait que le poste de chef de SRE ne soit pas pourvu ? Comment comprendre une hiérarchie locale qui ne cesse de répéter au passage que cette réforme ne concerne pas le cadre supérieur ? ! Sans parler du jeu de chaises musicales mis en place par le DR avec une bienveillance qu'on ne lui soupçonnait pas mais dont la règle principale est : priorité aux non restructurés ! Le tout dans une ambiance délétère digne d'un autre temps. En voilà donc des messages forts et optimistes !

Ainsi vous comprendrez mieux, monsieur Gintz, notre réticence à adhérer à votre pensée unique en validant votre éloge de l'optimisme. Vous devriez d'ailleurs vous pencher sur le modèle de société que vous portez et défendez et qu'au travers de votre obstination vous préparez aux générations futures… Vous êtes-vous seulement demandé ce qui remplacera la douane une fois que vous l'aurez liquidée ? ■

---

**IL A OSE LE DIRE… (BIS)**

« *Je donne la priorité aux agents non restructurés pour les postes à pourvoir de la résidence de Clermont* ».

Le DR d'Auvergne a exposé lors du CTSD de juillet dernier une vision bien à lui de l'accompagnement social pour ses (trop) nombreux agents restructurés.

Devant l'indignation soulevée dans la parité syndicale, l'explication alors donnée est tout à fait désarmante de naïveté, ou de cynisme selon le point de vue adopté : « *mais les agents restructurés risquent de partir en mutation !* ».

Tout le monde sait, bien sûr, que tous les restructurés demandent une mutation et seulement eux…

# RESTRUCTURATIONS : UN DEBUT DE REPONSE

Depuis quelque temps déjà, le vocabulaire administratif a changé : aux réformes ou restructurations, autant de mots laissant présager une ouverture de droits pour les agents impactés, nos hiérarques substituent de nouveaux vocables tels que fusions ou transformations, beaucoup plus incertains en terme de droit à l'accompagnement social.

Face à ce flou artistique, les demandes des agents impactés par toutes ces décisions administratives se multiplient et deviennent de plus en plus insistantes. Et dans la quasi-totalité des cas, les DI questionnées « bottent en touche » et « passent le bébé » à la DG. Face à cet afflux croissant de sollicitations, notre nouveau directeur général a décidé de clarifier bon nombre de ces situations problématiques.

*Le lien vers l'arrêté sur Légifrance :*

https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035356102&dateTexte=&categorieLien=id

## Un arrêté, des réponses

C'est ainsi qu'il a signé un arrêté le 27 juillet 2017 (paru au JORF du 3 août 2017) dans lequel il précise quatre situations qui ouvrent bien droit aux mesures d'accompagnement social.

Et parmi ces situations, nous en retrouvons deux qui peuvent s'appliquer à des « transformations » de services lyonnais pour lesquels la question de les considérer comme restructurations avait été posée (depuis un an pour l'une) en CHS-CT et/ou CTSD sans qu'aucune réponse ne soit fournie.

Pour la Recette Interrégionale tout d'abord. Il est bien fait mention de **création** de pôles comptables interrégionaux, et non pas de transformation comme cela avait été présenté par l'administration. Le déménagement sur une commune différente dudit service devrait donc, de fait, ouvrir droit à une prime de restructuration. La question avait été posée en CHS-CT à l'automne 2016, en CTSD en novembre 2016, puis par pétition des agents en poste en décembre 2016, enfin par un courrier de relance de Solidaires Douanes en août 2017. Gageons que suite à la parution de cet arrêté une réponse, forcément positive, sera enfin donnée.

Le second service concerné est le CLI. Là encore, l'arrêté ne laisse aucun doute : « réorganisation des services de surveillance terrestres et aéromaritimes **et des services de soutien** ». La « transformation » du CLI en CODT est donc bien une restructuration qui permet d'ouvrir droit là encore à une prime pour le déménagement à venir du service de Villeurbanne sur Lyon, mais également à une possibilité de mutation, avec priorité absolue sur la DR et relative sur la DI, pour les agents qui ne voudraient pas suivre leur poste à la direction. Lors du CTSD du 7 juillet dernier, le directeur régional nous avait promis qu'une réponse nous serait donnée officiellement en septembre. Nous verrons alors si elle est en conformité avec celle déjà apportée par le directeur général… ■

# CONDORCET : TOUT DOIT DISPARAÎTRE !

Il règne une effervescence tout à fait inhabituelle ces derniers temps à l'Hôtel des Douanes de Condorcet.

## Travaux à gogo

Remise en état de l'enrobé du parking, peintures au sol et des lampadaires, rénovation de la stèle, le tout au son du clairon ou de la Marseillaise ponctuant d'étranges répétitions…

Même le ruban blanc et rouge limitant l'accès des « artistes » à l'arrière du bâtiment a disparu en ce début septembre suite au remplacement de la vitre décorative menaçant de tomber depuis son perçage intempestif par l'ouvrier venu essayer de poser un lavabo, il y a six mois déjà…

Même les dalles de plafond du premier étage ont été changées, tâchées et abîmées qu'elles étaient par les fuites d'eau dues à la condensation du système de rafraîchissement, fuites qui ont ponctué la vie du service tout l'été.

Tout doit être nickel : c'est que le DG nous fait l'honneur de sa visite, prévue le 29 septembre prochain !

## Disparitions à gogo ?

Et quand on parle d'impeccable, cette notion peut aussi revêtir des aspects plus désagréables.

Tous les véhicules, de service ou personnels, devront disparaître de la vue. Pire, certains véhicules de collègues n'ont pas eu l'heur de plaire à notre directrice qui a estimé qu'ils n'avaient carrément pas leur place du tout sur un parking douanier. Une véritable discrimination automobile ! C'est nouveau, ce serait drôle si ce n'était pas malheureusement vrai… C'est que les agents devraient avoir le bon goût de venir au travail avec des véhicules approuvés DI Auvergne-Rhône-Alpes : des Renault Clio Campus flambantes neuves, des Renault Scénic blancs immaculés, voire, fantaisie extrême, une BMW break diesel ou encore un Combi Volkswagen estampillé flower power !

Mieux, les agents devraient sans doute venir travailler en vélo, moyen de transport meilleur encore pour l'écologie et leur santé. Sauf que… L'abri à vélo présent sur le site a été considéré comme une véritable verrue dans le paysage et il sera apparemment rasé plutôt que repeint…

A l'heure des restructurations à moindre coût financier (pas humain !), une telle débauche de dépenses pour deux heures de présence du DG est proprement indécente. Plus encore lorsque l'on sait que ce site accueille plusieurs services restructurés ou en passe de l'être, tous en attente de réponses autrement plus importantes de la part de notre administration. ■

***LE SAVIEZ-VOUS ?***

Connaissez vous l'Association **COLLIN DE SUSSY*** (*1er Directeur des Douanes sous Napoléon1er, homme d'état du XVIIIe siècle) ? Non ? Qu'a-t-elle à voir avec la Douane ?
Il s'agit d'un « cercle de réflexion douanière » créé en 2008 et dont le siège est à Paris. Composé de praticiens de la Douane, environ 50 membres, on y retrouve des personnes qui nous sont familières : Mme CROCQUEVIEILLE, ex-DG mais présidente d'honneur de cette association, excusez-vous du peu, mais également d'autres anciens hauts responsables de la DGDDI (un club d'accueil de retraités de la douane en quelque sorte !). Sont également membres de ce petit groupe des avocats, des experts du transport logistique et autres managers import/export.
La mission qu'ils se sont assignée : être une force de proposition envers les institutions nationales et internationales sur des thèmes comme par exemple la modernisation de la Douane sous tous ses aspects. Bons et / ou mauvais ?
En fait, il s'agit ni plus ni moins d'un « think tank » embourgeoisé qui pense à notre place, nous, agents des Douanes du réel.
Pourrait on les qualifier de lobbyistes ? Sans aucun doute, car leur objectif est de publier dans le MOCI (Moniteur du Commerce Internationnal), les Echos ou les revues juridiques.
Nous savions déjà que beaucoup tentent de penser pour nous et non pour notre bien, ce n'est qu'un exemple de plus. Alors surtout, restons vigilants, mobilisons-nous. La vraie Douane, c'est celle vécue par les agents de terrain, celle qui n'est pas hors-sol et qui connaît le mieux les enjeux et perspectives de notre métier.

# FONCTIONNAIRES : LES DINDONS SANS LA FARCE

En mai, les Français ont élu un nouveau président de la République. Mais si la tête d'affiche a changé, la sauce à laquelle les fonctionnaires sont mangés depuis, elle, a un goût de rance.

Tout d'abord, les suppressions d'emplois dans la Fonction Publique sont plus que jamais d'actualité. Véritable constante des politiques de droite et de gauche depuis l'ère SARKOZY, ce sont 120 000 suppressions de postes qui sont annoncées pour les cinq prochaines années. Inutile de préciser qu'un tel assèchement des emplois publics met en péril toutes les missions de l'État, dont les missions douanières de protection des citoyens, et ne concoure pas vraiment à la lutte contre le chômage. Les restructurations qui découlent de cette décision ne sont plus que des fermetures de services, finissant de mettre à mort la notion de service public de proximité et créant de véritables déserts administratifs.

Estimant sans doute que la forte diminution des effectifs de fonctionnaires n'est pas une économie suffisante, le président MACRON a également décidé de geler le point d'indice. Une fois de plus. Ce n'est pas comme si les fonctionnaires avaient déjà perdu 18,50 % de pouvoir d'achat depuis 2000 !

Et c'est sans doute en pensant à cette forte perte de leur pouvoir d'achat qu'il a décidé d'augmenter de 1,7 % la CSG au 1er janvier prochain, sans encore vraiment définir pour eux les compensations à mettre en place. Et qu'on ne parle pas alors d'égalité de traitement avec le privé, parce que pour les salariés de ce secteur tout est déjà bien cadré pour qu'au final ils bénéficient d'une hausse de leur pouvoir d'achat (certes en deux temps) !

Que dire, dans un tel contexte, du retour du jour de carence ? Une façon supplémentaire de stigmatiser les agents de l'État, sans leur permettre de voir ce jour de carence compensé par leur employeur, contrairement à ce qui se fait dans 80 % des entreprises privées. Une belle preuve d'égalité, une fois de plus !

Au final, c'est la pérennité même de la Fonction Publique qui est en question. Avec la remise en cause du PPCR, imposé par le président HOLLANDE alors que minoritaire auprès des organisations syndicales. Avec la disparition *de facto* du ministère de la Fonction Publique ne laissant place qu'à une logique comptable de réduction de la dépense publique avec le ministère de l'action et des comptes publics. Avec un statut général de la Fonction Publique plus que jamais menacé, voyant le nombre d'agents titulaires diminuer et celui des contractuels augmenter dans le même temps (près de 20 % des emplois publics) : précarité, flexibilité et mobilité sont le lot d'un nombre grandissant d'agents publics.

Ils ont beau être habitués à se faire « taper dessus » depuis des années, les fonctionnaires ont tout de même vraiment l'impression d'être une fois de plus les dindons de la farce… mais sans la farce, car ils ne trouvent plus du tout cette situation drôle… ■

---

Je soussigné(e) déclare adhérer au syndicat SOLIDAIRES DOUANES
NOM : Prénom :
Date de naissance : ...../...../.....
Résidence (Direction, service) :
Grade :
Temps partiel :
Adresse personnelle :
Code postal, Ville :
Courriel (personnel) :
Tél (personnel) :
Fait à : Le ...../...../.....
Signature :